

**CONSEIL MUNICIPAL**

du jeudi 27 mars 2025

**Responsable de service :**

Sylvie Brecl

**DÉLIBÉRATION N° 03**

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVault, M. Jonathan COULANDREAU, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, Mme Laëtitia BOURDIER, M. Gérard-François BOURNET, Mme Sophie DESPRÉS, M. Dominique GAUDIN, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Patrick ROBIN, M. Jean-François RABEAU, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET, M. Olivier CALIX, Mme Hélène de SAINT DO, M. Arnaud LATREUILLE, Mme Lisa TEIXEIRA, M. Jacques GAREL,

Absent/s excusé/s représenté/s :

Mme Estelle QUÉRÉ donne procuration à Mme Laëtitia BOURDIER  
 M. Camille LAGRANGE donne procuration à M. Pierre CUCHET  
 Mme Angéline GLUARD donne procuration à M. Patrick ROBIN  
 Mme Laurence BOUVILLE donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD

Absent : M. Vincent HEUSICOM

Secrétaire de séance : Mme Frédérique COSTANTINI

Date de convocation..... 13/03/2025

Nombre de membres en exercice ..... 29

Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration .....28

**03. Présentation des décisions du Maire**

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Conseil municipal à déléguer certaines de ses compétences au Maire ;

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°03 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

N° de la Décision	Objet de la décision
08_2025	Renouvellement de l'adhésion à l'association "Les Maires pour la planète"
09_2025	Avenant 1 du lot 3 aménagement de la salle multi-activités espace jeux de la médiathèque

10_2025	Entretien de matériel de cuisine professionnelle
11_2025	Avenant n°2 du lot 5 du marché d'aménagement de la salle multi activités
12_2025	Attribution lot 1 marché contrôle règlementaire D-SECURITE
13_2025	Attribution lot 2-3-5-7 marché contrôle règlementaire - APAVE
14_2025	Attribution lot 4 marché contrôle règlementaire - MASTER INDUSTRIE
15_2025	Attribution lot 6 marché contrôle règlementaire - EUROFEU
16_2025	Aliénation de gré à gré don de broyats de bois

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

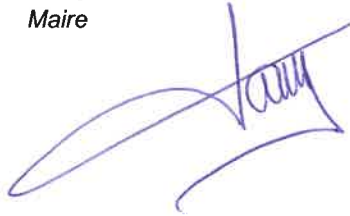
- L'unanimité des membres présents et représentés,

Prend acte des décisions mentionnées dans le tableau ci-dessus

Annexe n°05 : Décisions du Maire

Pour extrait conforme,

**Tony Loisel**  
Maire



**Frédérique Costantini**  
Secrétaire de séance



**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut être contestée devant le tribunal administratif de Poitiers (15 rue de Blossac, CS 80541, 86000 POITIERS) dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification ou en déposant en ligne depuis [telerecours.fr](http://telerecours.fr). Ce recours peut être précédé d'un recours administratif. Dans ce cas, une décision expresse de refus peut être déférée au tribunal administratif dans les deux mois qui suivent sa notification ; une décision implicite de refus née du silence gardé par l'administration pendant deux mois peut également être déférée au tribunal dans le délai de deux mois qui suit son intervention.